



COMMUNE DE JURIENS

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 26 MAI 2011 A 20 HEURES
SALLE COMMUNALE DE JURIENS

Présidence : Mme Michèle Charotton

Présences : 37

Se sont excusés : Mesdames et Messieurs :

BALLY Françoise CURTET Kathy DUTOIT Céline DEGENEVE Lisette	GRANDJEAN Sylvie CHEZEAUX Cédric CHEZEAUX Nicola CURTET Joël	LÖFFEL Marcel WILLIS Julian ZELLWEGER Jean-Michel
--	---	--

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès verbal de la séance du 24.02.2011

2. Communications de la Municipalité

3. Comptes 2010 (préavis 2006-2011-32)

a) rapport de la commission de gestion

b) Décision du conseil

4. Divers et propositions individuelles

1. Approbation du procès verbal de la séance du 24.02.2011

Chaque conseiller l'ayant reçu avec la convocation, il n'en est pas donné lecture. Ce procès-verbal est approuvé.

2. Communications de la Municipalité

Monsieur John **GOLAY** nous informe qu'il n'a pas pu participer aux rendez-vous de chantier (chauffage et rue du Rayon) pour des raisons professionnelles. S'il y a des questions, il faut s'adresser à Monsieur José **PARADELA** Syndic. Il le remercie pour le travail qu'il fait au sein de son dicastère.



Madame Sabine **HAUTIER**, Municipale des forêts, nous lit le rapport de gestion 2010 de la forêt écrit par Monsieur Bastien **SIEGEN**, garde forestier.

Travaux : l'entretien courant de la desserte est effectué afin de garantir la longévité de la forêt. Il consiste au curage des renvois et des sorties des eaux, la réparation des nids de poules et l'évacuation des pierres éboulées. Ces travaux sont exécutés en collaboration avec le service des travaux de la commune.

Soins de la jeune forêt : 1830 ares de soins culturels, éclaircie de perchis, fauchage et plantations ont été réalisés cette année. Des entreprises privées ont été mandatées en complément de l'équipe du groupement afin de réaliser ces travaux avant la reprise des coupes.

Valorisation de la matière ligneuse : l'utilisation du bois sera des plus diverses. Les feuillus seront commercialisés en traverses CFF, bois d'emballage, de menuiserie et bois de feu. Cette année, 2'257 m³ de résineux et 484 m³ de feuillus ont été commercialisés. Le volume martelé en 2010 est de 3'157 sylvies.

Pâturages boisés : 1050 sylvies ont été martelées et exploitées sur le Mazel. Quelques vieux sapins ont été enlevés au chalet Devant et ils seront remplacés.

3. Comptes 2010 (préavis 2006-2011-32)

a) Rapport de la commission de gestion

Madame Anna **WILLIS** nous lit le rapport de la Commission de gestion qui a rencontré Monsieur Cyril **CHEZEAUX**, Boursier communal, le 9 mai 2011 et le 15 mai pour prendre connaissance des comptes et des explications relatives aux principaux points des comptes. Elle relève la bonne tenue de ceux-ci. Elle recommande au conseil général d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité et à la Commission de gestion.

Monsieur René **LAUCKNER** remercie Monsieur Cyril **CHEZEAUX** pour le travail réalisé dans ce préavis.

b) Décision du conseil

Les comptes sont acceptés tels que présentés sans opposition ni avis contraire

4. Divers et propositions individuelles

Monsieur René **LAUCKNER** demande où trouver les résultats des votes ?

Madame Michèle **CHAROTTON** explique à l'assemblée qu'elle a eu un problème avec la transmission des données et la connexion internet. Elle attend toujours que le service informatique de l'Etat de Vaud prenne contact avec elle pour résoudre ce problème.



Monsieur José **PARADELA** propose d'aller voir la chaufferie. Lundi la station technique va se faire. Dans un mois, les maisons vont être branchées. La station va être mise en fonction fin août début septembre.

Madame Michèle **CHAROTTON** demande quand est-ce que la route va être refaite, afin d'avoir moins de poussière ?

Monsieur José **PARADELA** répond : Il y a 2 tendances : une qui dit qu'il faut goudronner toute suite et l'autre qui dit comme il n'a pas plu, le tassement se fait moins bien. Comme nous sommes soucieux de tenir les budgets, on ne voudrait pas recommencer les fouilles dans 2 ans. Toutes les traversées où les voitures passent du béton maigre va être mis afin qu'il y ait moins de poussière.

Monsieur David **DUTOIT** demande si le chemin du Rette va être complètement fermé ?

Si la route doit être fermée, les personnes concernées seront averties. Mais nous ne pouvons pas bloquer toute la chaussée. Une solution sera trouvée afin qu'elle ne soit pas totalement close. Nous sommes obligés de laisser un passage pour que les habitants puissent rentrer chez eux.

Monsieur Pierre-Yves **KIRCHHOFER** nous communique que le mur en pierres sèches entre le chalet Denier et le chalet Devant est terminé.

Monsieur José **PARADELA** nous informe que la course des limites de la commune aura lieu le samedi 4 septembre, afin d'y admirer le mur en pierres sèches.

L'Assemblée est levée à 20h30

Le Président :
M. Charotton

La secrétaire
M. Kirchhofer